

Adapter la gouvernance aux missions et au projet d'établissement

Notre objectif : faire évoluer la gouvernance de l'université de Bordeaux pour qu'elle reste à la hauteur **de son projet collectif et de ses valeurs démocratiques**. Forte de plus de dix ans d'expérience et d'un modèle reconnu, notre université doit aujourd'hui **conjuguer stabilité institutionnelle, cohérence stratégique et capacité d'adaptation**. Nous voulons une gouvernance qui renforce la confiance, le dialogue et la participation de toutes les composantes, qui fasse vivre la démocratie universitaire à tous les niveaux, et qui mette l'ensemble de la communauté en mouvement autour de nos missions communes.

Nos propositions

Adapter notre gouvernance pour conjuguer démocratie, cohérence, dialogue et simplification

- **Réaffirmer le statut d'établissement public** de l'université de Bordeaux, régi par la loi Savary et garant d'une organisation unifiée, d'un projet commun et d'une gouvernance démocratique. Ce modèle assure la cohérence d'un budget unique et d'une seule campagne d'emplois, validés par un conseil d'administration composé majoritairement de représentants élus de la communauté universitaire.
- Préserver le pluralisme et la qualité de **notre dialogue social**.
- **Réaffirmer le rôle important de chacun des trois niveaux institutionnels** (direction de l'établissement, collèges, instituts, départements, unités de recherche, unités de formation) et ajuster si nécessaire les missions et les moyens.
- Pour renforcer la cohérence stratégique et opérationnelle, conforter et renforcer les scènes de dialogues régulières **entre la gouvernance, les composantes et les personnels** (dialogues stratégiques, rencontres de terrain, rencontres président, dialogues métiers, etc.).
- Développer et structurer **le dialogue entre les composantes** afin de mieux **articuler formation et recherche, cœur du modèle universitaire**.

Rendre la gouvernance plus efficace et au service des missions

- Continuer à adapter le fonctionnement de l'établissement afin d'améliorer le **pilotage pour une meilleure réalisation des chantiers transverses**. Cela sous-entend une planification plus fine des actions et une prise en compte renforcée de leur **soutenabilité humaine et budgétaire**.
- Adapter l'organisation **pour répondre aux objectifs de simplification et d'allègement des charges**. Cette évolution devra conduire à améliorer la **qualité du service rendu**, à mieux répondre **aux besoins des personnels, des composantes, des pôles et directions**, et à garantir une **répartition claire et équilibrée des missions et des responsabilités** à chaque niveau.